



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

(Fredericton, le 27 août 2020) - Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (artsnb) est heureux d'annoncer le lancement de deux nouveaux programmes conçus pour offrir aux artistes du Nouveau-Brunswick un accès plus équitable aux possibilités de financement d'artsnb.

Les nouveaux programmes d'Accessibilité et équité témoignent de l'engagement d'artsnb à promouvoir l'équité pour tous les artistes du Nouveau-Brunswick. La mise en œuvre de ces mesures permettra à un plus grand nombre d'artistes du Nouveau-Brunswick de renforcer leurs capacités grâce à nos programmes, tout en équilibrant les règles du jeu pour tous. S'inspirant des meilleures pratiques telles qu'adoptées au niveau national, artsnb offre maintenant un soutien financier supplémentaire aux personnes qui font face à des obstacles quant à la réalisation des activités qu'elles proposent, ou dans le cadre du processus de demande lui-même, grâce aux programmes de **Soutien à l'accès aux services** et d'**Aide à la production d'une demande**.

"Les détails de ces deux programmes sont grandement inspirés des meilleures pratiques du Conseil des arts du Canada ainsi que de celles des autres conseils des arts provinciaux. Nous sommes très heureux de ce développement concernant l'accessibilité à nos programmes de subventions et la distribution équitable de nos bourses!", déclare Sarah-Elizabeth Parker, Agente de programmes chez artsnb.

En savoir plus sur ces programmes

Le programme de **Soutien à l'accès aux services** est conçu pour fournir un financement supplémentaire aux bénéficiaires de subventions qui ont besoin d'une aide reliée à leur handicap pour mener à bien les activités qu'ils proposent. Le programme d'**Aide à la production d'une demande**, quant à lui, fournit un financement aux personnes qui rencontrent des obstacles liés à leur handicap pour préparer une demande de subvention en ligne, ainsi qu'aux artistes autochtones confrontés à des obstacles linguistiques, géographiques et/ou culturels dans le cadre du processus de demande en ligne.

Contacts avec les médias

Sarah Beth Parker (Agente de programmes): prog@artsnb.ca ou 506-440-0037

Audrée Hamelin-St-Amour (Agente des communications): audree@artsnb.ca ou 506-259-9776

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme indépendant de financement des arts dont le mandat est de faciliter et de promouvoir la création artistique et d'administrer des programmes de financement pour les artistes professionnels de la province.